



SAISON 2024 / 2025



SAMEDI 31 MAI 2025

N°39



COUPE DE LA LOIRE : FINALES JEUNES ET FOOT ADAPTÉ DU JEUDI DE L'ASCENSION

Jeudi 29 mai au stade des Fraries de SAINT-PAUL-EN-JAREZ.

- 14 heures : Finale U15 : RIVE DE GIER - L'ETRAT LA TOUR.

- 16 heures : Finale FOOT ADAPTÉ : FCO. FIRMINY - CSADN ST ETIENNE (HANDI-SUPPORTERS ASSE).

- 18 heures : Finale U18 : ROANNAIS FOOT 42 - FCO FIRMINY.



ANDRÉZIEUX BOUTHÉON (U15)

OLYMPIQUE SAINT ETIENNE (U18)



FIRMINY et CSADN ST ETIENNE (FOOT ADAPTÉ)

Quels clubs pour succéder à :

- ANDRÉZIEUX BOUTHÉON (U15), l'OLYMPIQUE SAINT ETIENNE (U18) et FIRMINY ou CSADN ST ETIENNE (FOOT ADAPTÉ) ?

AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

DEMANDES DE LICENCES SAISON 2025-2026

Le Service Licences de la LAuRAFoot vous informe de l'ouverture de l'enregistrement des licences sur « Footclubs » à compter du **jeudi 5 juin 2025** dans la journée.

Un Webinaire « Licences – 2025-2026 » sera organisé par la FFF, le **jeudi 5 juin** de **18h à 19h**

FINALES COUPE DE LA LOIRE

U15 G à 14h

L'Etrat la Tour / Rive de Gier

Foot Adapté à 16h

Clubs : Firminy – Handi supporters ASSE (Csadn) – Riorges

U18 G à 18h

Firminy / Roannais Foot 42

Les rencontres se dérouleront au Complexe sportif les Fraries, 275 boulevard Noël Landy, 42740 St Paul en Jarez, le **jeudi 29 mai** (Ascension)

COUPE VALEYRE/LEGER

14h30 : Villars / St Just St Rambert

La rencontre se jouera le **jeudi 29 mai**, sur le terrain du club tiré au sort en premier

FINALES COUPE LAURAFoot

SENIORS FEMININES à 14h30

Annecy / As. St Etienne B

SENIORS MASCULINS à 17h30

Riom / Salaise Rhodia

Les finales se joueront le **jeudi 29 mai**, au stade de Bellevue, à Yzeure (03 Allier)



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

FERMETURE SECRETARIAT

Le secrétariat de la Délégation sera fermé le vendredi 30 mai.

FELICITATIONS

L'ensemble des membres de la Délégation du Roannais félicite **Roannais Foot 42** pour sa remontée en Régionale 2 et **Loire Sornin** pour son accession en Régionale 3.

APPEL A CANDIDATURE

REUNION DE RENTREE DE LA DELEGATION

La réunion annuelle de la Délégation du Roannais aura lieu le **JEUDI 18 SEPTEMBRE**.

Les clubs désirant se porter candidat à l'organisation de cette réunion, sont invités à adresser leur demande, dès à présent, par mail officiel.

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- **Mardi 26 août, de 14h à 18h**
- **Mercredi 27 août, de 8h30 à 17h30**
- **Jeudi 28 août, de 8h30 à 17h30**

Sur les installations de **VILLERS**.

- **Module 7 : le mardi 2 septembre, de 18h30 à 21h30, au siège de la Délégation du Roannais.**

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction. Inscriptions à compter de début juin : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

RAPPEL AUX CLUBS

L'utilisation d'engins pyrotechniques est strictement interdite (fumigènes, feux de Bengale, pétards, etc).

Son utilisation qui peut être dangereuse (brûlures, inhalations de fumées nocives, etc), sera amendée de 100 € par engin.

Merci à tous de prévenir vos supporters, surtout lors de nos finales Critérium, Jeunes et Seniors.

Francis VIDRY
Président Délégué du District de la Loire

DATES A RETENIR

- **FINALES des COUPES de l'AMITIE et DALFORT à **POUILLY SOUS CHARLIEU**, le **samedi 31 mai****

14H : BUSSIERES – ST DENIS DE CABANNE, en Coupe **DALFORT**

16H30 : PARIGNY ST CYR – ROANNE ARCT, en Coupe de l'**AMITIE**

- FINALES DES COUPES « INTERSPORT » D3-D4 et D5 - « INTERSPORT » U18 et U15, à RIORGES, le **dimanche 8 juin**

10H : RIORGES – LE COTEAU, en Coupe U15 « INTERSPORT »

14h : LE COTEAU 3 - LOIRE SORNIN 3, en Coupes D5 « INTERSPORT »

16H : COMMELLE - GOAL FOOT, en Coupe U18 « INTERSPORT »

18h : RIORGES 1 - RHINS TRAMBOUZE 1, en Coupe D3–D4 « INTERSPORT »

- Super Coupe UNAF à ST DENIS DE CABANNE, le **samedi 14 juin**

Rappel des rencontres :

- vainqueur de la Coupe « INTERSPORT » U18 contre le club roannais le mieux classé en championnat U18 D2

- vainqueur de la Coupe « INTERSPORT » D3–D4 contre le club roannais le mieux classé en championnat District 3

- Assemblée Générale du District de la Loire à SURY LE COMTAL, le **vendredi 27 juin**



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

Président : François RIOUFFREY

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 35 du DL et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

=====

RAPPEL AUX CLUBS

MONTÉES – DESCENTES JEUNES

MONTÉES :

U18

- U18 D1 :** Le 1^{er} accède en U20 R2, suivant les modalités définies par la ligue AURA.
Possibilité de match de barrage (07/08 juin 2025) entre un représentant du 01, 03, 15, 42, 43 et 63 (décision du Conseil de Ligue du 25/10/23).
- L'équipe garde sa place en U18 D1.
Si un club refuse de monter ou ne peut accéder, par suite de dispositions réglementaires, le deuxième ou le troisième de la poule U18 D1 accèdera à sa place.
La montée en Ligue ne peut dépasser l'équipe classée troisième.
- U18 D2 :** Les deux premiers de chaque poule (A et B) accèdent en U18 D1.
- U18 D3 :** Le premier de chaque poule D3 2^{ème} phase (Poule A, B, C et D) accède en U18 D2.

U17

- U17 D1 :** Le 1^{er} accède en U18 R2.
- L'équipe conserve sa place en U17 D1.
Si un club refuse de monter ou ne peut accéder, par suite de dispositions réglementaires, le deuxième ou le troisième de la poule U17 D1 accèdera à sa place.
La montée en Ligue ne peut dépasser l'équipe classée troisième.
- U17 D2 :** Les deux premiers (poule unique) accèdent en U17 D1.

U15

- U15 D1 :** Le 1^{er} accède en U16 R2 ou U15 R2 (au choix).
- L'équipe garde sa place en U15 D1.
Le 2^{ème} accède en U16 R2 ou U15 R2 (suivant le choix du 1^{er} de la Poule).
- L'équipe garde sa place en U15 D1.
Si un club refuse de monter ou ne peut accéder, par suite de dispositions réglementaires, le troisième de la poule U15 D1 accèdera à sa place.
La montée en Ligue ne peut dépasser l'équipe classée troisième.

- U15 D2 :** Les deux premiers de chaque poule (A et B) accèdent en U15 D1.
U15 D3 : Le premier de chaque poule D3 2^{ème} phase (Poule A, B, C et D) accède en U15 D2.

- U14**
U14 D1 : PAS DE MONTEE EN U15 R2 CETTE SAISON EN RAISON D'UNE POULE A 8 DANS LA CATEGORIE.

DESCENTES :

- U18**
U18 R2 : L'équipe est reléguée en U18 D1.
U18 D1 : Les équipes classées aux 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} place sont reléguées en U18 D2.
En cas de descente(s) de Ligue en U18 R2 et U16 R2, c'est le 8^{ème} qui descend et ainsi de suite.
U18 D2 : Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} de chaque poule et le moins bon 10^{ème} sont reléguées en poule de brassage.
En cas de descente ligue, c'est le moins bon 10^{ème}, les 2 10^{ème}, le moins bon 9^{ème}, etc...

- U16**
U16 R2 : La et/ou les équipes descendantes du championnat AURA ont le choix de descendre en U18 D1 ou U17 D1.

- U17**
U17 D1 : Les équipes classées aux 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème} et 14^{ème} places (retour à une poule de 12 équipes pour la saison 25-26) sont reléguées en U17 D2.
En cas de descente(s) de Ligue en U18 R2 ou U16 R2, c'est le 10^{ème} qui descend et ainsi de suite, en U17 D2.
U17 D2 : Pas de descente (poule unique).

- U15**
U15 R2 : L'équipe est reléguée en U15 D1.
U15 D1 : Les équipes classées aux 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} place sont reléguées en U15 D2
En cas de descente(s) de Ligue en U15 R2 et U16 R2, c'est le 8^{ème} qui descend et ainsi de suite.
U15 D2 : Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} de chaque poule et le moins bon 10^{ème} sont reléguées en poule de brassage.
En cas descente ligue, c'est le moins bon 10^{ème}, les 2 10^{ème} etc...

=====

FORFAIT SIMPLE

- Affaire n°405** - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D4 Poule D (J13)
Affaire n°406 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U18 D3 Poule B (J13)
Affaire n°407 - Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D2 (J18)
Affaire n°408 - Dossier transmis par la Commission Féminines U15 D2 (J7)
Affaire n°409 - Dossier transmis par la Commission Féminines U15 D1 (J9)
Affaire n°410 - Dossier transmis par la Commission Seniors D3 Poule D (J22)
Affaire n°411 - Dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule E, J22)
Affaire n°412 - Dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule C (J22)
Affaire n°413 - Dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule D (J22)
Affaire n°414 - Dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule D, J22)
Affaire n°415 - Dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule D (J22)
Affaire n°416 - Dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule E (J22)
Affaire n°417 - Dossier transmis par la Commission Critérium CD1 (J22)
Affaire n°418 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U13 D1 Poule G (J22)
Affaire n°419 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U18 D4 Poule A (J22)
Affaire n°420 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U18 D4 Poule A (J22)
Affaire n°421 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D4 Poule B (J14)
Affaire n°422 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D4 Poule D (J14)

DÉCISIONS

N°405 : rencontre n°30017526 du 18/05/25 – Championnat U15 D4 Poule D (J13) : CHATEAUNEUF 2 – LOIRE FOREZ 2
Match perdu par forfait à Loire Forez 2, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (Châteauneuf 2), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°406 : rencontre n°30011475 du 17/05/25 – Championnat U18 D3 Poule B (J13) : ST MARCELLIN EN FOREZ – CHATEAUNEUF
Match perdu par forfait à Châteauneuf, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (St Marcellin en Forez), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°407 : rencontre n°29154374 du 24/05/25 – Championnat Seniors Féminines à 8 D2 (J18) : ST MARTIN LA SAUVETÉ - MONTS ET PLAINE

Match perdu par forfait à Monts et Plaine, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Martin la Sauveté**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°408 : rencontre n°504775 du 24/05/25 – Championnat Féminines à 8 U15 D2 (J7) : L'ETRAT LA TOUR – FC. ROANNE

Match perdu par forfait à L'Etrat La Tour, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Fc. Roanne**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°409 : rencontre n°53092610 du 24/05/25 – Championnat Féminines à 8 U15 D1 (J9) : VILLERS – SURY LE COMTAL

Match perdu par forfait à Villers, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Sury le Comtal**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°410 : rencontre n°28872671 du 25/05/25 – Championnat Seniors D3 Poule D (J22) : ST GALMIER CHAMBŒUF 3 – ST JEAN BONNEFONDS

Match perdu par forfait à St Galmier Chambœuf 3, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Jean Bonnefonds**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°411 : rencontre n°29074100 du 25/05/25 – Championnat Seniors D4 Poule E (22) : OLYMPIQUE DU MONTCEL – BONSON ST CYPRIEN 2

Match perdu par forfait à Bonson St Cyprien 2, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Olympique du Montcel**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°412 : rencontre n°29333755 du 25/05/25 – Championnat Seniors D5 Poule C (J22) : ST MARCELLIN EN FOREZ 2 – MONTS DU FOREZ

Match perdu par forfait à Monts du Forez, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Marcellin en Forez 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°413 : rencontre n°29158570 du 25/05/25 – Championnat Seniors D5 Poule D (J22) : SE. ST CHARLES VIGILANTE – SUD FOREZ LURIECQUOIS 2

Match perdu par forfait à Sud Forez Luriecquois 2, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Se. St Charles Vigilante**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°414 : rencontre n°29150546 du 25/05/25 – Championnat Seniors D5 Poule D (22) : PÉRIGNEUX ST MAURICE 2 – SE. LA RIVIÈRE 2

Match perdu par forfait à Périgueux St Maurice 2, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Se. La Rivière 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°415 : rencontre n°29158569 du 25/05/25 – Championnat Seniors D5 Poule D (J22) : SORBIERS GRAND QUARTIER – DOIZIEUX LA TERRASSE 2

Match perdu par forfait à Doizieux La Terrasse 2, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Sorbiers Grand Quartier**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°416 : rencontre n°29033290 du 25/05/25 – Championnat Seniors D5 Poule E (J22) : CHATEAUNEUF 3 – ST JEAN BONNEFONDS 2

Match perdu par forfait à St Jean Bonnefonds 2, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Châteauneuf 3**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°417 : rencontre n°528616313 du 24/05/25 – Championnat Critérium CD1 (J22) : L'ÉTRAT LA TOUR 5 – SE. ST CHARLES VIGILANTE 5

Match perdu par forfait à L'Etrat La Tour 5, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Se. St Charles Vigilante 5**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°418 : rencontre n°53185941 du 24/05/25 – Championnat U13 D1 Poule G (J7) : ST FERREOL GAMPILLE 1 – ROANNE PARC 1

Match perdu par forfait à Roanne Parc 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Ferréol Gampille 1**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°419 : rencontre n°30011594 du 24/05/25 – Championnat U18 D4 Poule A (J14) : ST FERREOL GAMPILLE – ST ETIENNE SUD

Match perdu par forfait à St Etienne Sud, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Ferréol Gampille**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°420 : rencontre n°30011833 du 24/05/25 – Championnat U18 D4 Poule A (J14) : BORDS DE LOIRE 2 – BELLEGARDE EN FOREZ

Match perdu par forfait à Bellegarde en Forez, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Bords de Loire 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°421 : rencontre n°30022806 du 25/05/25 – Championnat U15 D4 Poule B (J14) : CHATEAUNEUF – BELLEGARDE EN FOREZ
Match perdu par forfait à Bellegarde en Forez, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Châteauneuf**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

N°422 : rencontre n°30017440 du 25/05/25 – Championnat U15 D4 Poule D (J14) : SAVIGNEUX MONTBRISON 3 – CHATEAUNEUF 2
Match perdu par forfait à Châteauneuf 2, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Savigneux Montbrison 3**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District

FORFAIT GÉNÉRAL

Affaire n° 423 – Commission Seniors D2 Poule B	545881	ROANNE PARC (J22/22)
Affaire n° 424 – Commission des Jeunes U17 D1	551381	ECOTAY MOINGT (J25/26)

AMENDES

Amende pour forfait simple

582208	LOIRE FOREZ 2 (U15 D4 Poule D, J13)	30 €
533556	CHATEAUNEUF (U18 D3 Poule B, J13)	30 €
560856	MONTs ET PLAINE (Féminines à 8 D2, J18)	50 €
504775	L'ÉTRAT LA TOUR (Féminines à 8 U15 D2, J7)	30 €
527615	VILLERS (Féminines à 8 U15 D1, J9)	30 €
563840	ST GALMIER CHAMBŒUF 3 (Seniors D3 Poule D, J22)	50 €
537227	BONSON ST CYPRIEN 2 (Seniors D4 Poule E, J22)	50 €
580991	MONTs DU FOREZ (Seniors D5 Poule C, J22)	50 €
552011	SUD FOREZ LURIECQUOIS 2 (Seniors D5 Poule D, J22)	50 €
560731	PÉRIGNEUX ST MAURICE 2 (Seniors D5 Poule D, J22)	50 €
523340	DOIZIEUX LA TERRASSE 2 (Seniors D5 Poule D, J22)	50 €
516407	ST JEAN BONNEFONDS 2 (Seniors D5 Poule E, J22)	50 €
504775	L'ÉTRAT LA TOUR 5 (Critérium CD1, J22)	50 €
545881	ROANNE PARC (U13 D1 Poule G, J7)	50 €
582734	ST ETIENNE SUD (U18 D4 Poule A, J14)	50 €
504820	BELLEGARDE EN FOREZ (U18 D4 Poule A, J14)	50 €
504820	BELLEGARDE EN FOREZ (U15 D4 Poule B, J14)	50 €
533556	CHATEAUNEUF 2 (U15 D4 Poule D, J14)	50 €

Amende pour forfait général

545881	ROANNE PARC (Seniors D2 Poule B, J22/22)	100 €
551381	ECOTAY MOINGT (U17 D1, J25/26)	50 €

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la commission d'appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RECEPTION DOSSIERS

FORFAIT GENERAL

- **Affaire n°205** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D3 Poule C : LE COTEAU 2 (3^{ème} forfait simple).
- **Affaire n°206** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D4 Poule B : FOREZ ROANNAIS 2 (3^{ème} forfait simple).

Conservation du résultat des matchs déjà joués. Les matchs non encore disputés sont donnés gagnés au club adverse, sur le score de 3 buts à 0 (art. 23.3.3 des règlements sportifs du District).

FORFAIT SIMPLE

- **Affaire n°82** – Dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule B
- **Affaire n°238** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U15 D4 Poule D
- **Affaire n°239** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U13 D3 Poule B
- **Affaire n°240** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U15 D2 Poule B
- **Affaire n°241** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U15 D4 Poule E
- **Affaire n°242** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U13 D3 Poule B

DECISIONS

N°82 – Rencontre n°29013459 du 25 mai 2025 : Seniors D4 Poule B : COMMELLE VERNAY 2 – MONTAGNY 1

Match perdu par forfait à COMMELLE VERNAY 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**MONTAGNY 1**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°238 – Rencontre n°30014941 du 25 mai 2025 : U15 D4 Poule D : VILLERS 1 – BOIS NOIRS 2

Match perdu par forfait à BOIS NOIRS 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**VILLERS 1**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°239 – Rencontre n°53173342 du 24 mai 2025 : U13 D3 Poule B : EST ROANNAIS 2 – AVENIR COTE 4

Match perdu par forfait à EST ROANNAIS 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**AVENIR COTE 4**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), art. 23.3.2 des règlements du District.

N°240 – Rencontre n°28907921 du 25 mai 2025 : U15 D2 Poule B : L'ETRAT LA TOUR 2 – COMMELLE VERNAY 1

Match perdu par forfait à COMMELLE VERNAY 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**L'ETRAT LA TOUR 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°241 – Rencontre n°30014916 du 25 mai 2025 : U15 D4 Poule E : COMMELLE VERNAY 2 – AVENIR COTE 2

Match perdu par forfait à COMMELLE VERNAY 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**AVENIR COTE 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

Application de l'article 23.3.1 des règlements sportifs du District : en outre, une équipe déclarant forfait entraîne automatiquement le forfait de toutes ses équipes inférieures (sauf cas de force majeure).

N°242 – Rencontre n°53173341 du 24 mai 2025 : U13 D3 Poule B : FOREZ ROANNAIS 3 – GOAL FOOT 3

Match perdu par forfait à GOAL FOOT 3, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**FOREZ ROANNAIS 3**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), art. 23.3.2 des règlements du District.

Amendes pour forfait général :

504499 – LE COTEAU : 50 €
564650 – FOREZ ROANNAIS : 50 €

Amendes pour forfait simple :

516959 – COMMELLE VERNAY : 50 €
552529 – BOIS NOIRS : 30 €
563569 – EST ROANNAIS : 30 €
516959 – COMMELLE VERNAY : 30 €
516959 – COMMELLE VERNAY : 30 €
551245 – GOAL FOOT : 30 €

=====

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 37 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

Responsable : Patrick GADEYNE 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membre : Michel RIBIER 06 27 42 83 35

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.

Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles ; nous récoltons et prenons en compte toutes les informations. Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».

RENCONTRE AVEC CAMERA EMBARQUEE « GO PRO »

La rencontre n°28697530, **U15 D2 Poule A, SE. LA RIVIERE – VEAUCHE**, du **dimanche 1^{er} Juin**, se déroulera avec la caméra embarquée sur l'arbitre « Go Pro ».



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

COURRIERS RECUS

Roannais Foot 42 : demande de décaler l'horaire du match en D1 le 25 mai.
Fc. St Etienne : accord pour décaler l'horaire du match en D1 le 25 mai.
Chambéon Magneux : demande de réactualiser le classement en D1.
St Galmier Chamboeuf : déclare forfait en D3 Poule D le 25 mai : transmis aux Règlements.
St Joseph St Martin : erreur sur le lieu de rencontre en D3 Poule D le 25 mai.
Ecotay Moingt : demande d'accréditation pour le photographe, lors de la finale de la Coupe Valeyre/Léger.
Veauche : problème de FMI en D4 Poule E le 25 mai.
Andrezieux Bouthéon : problème de tablette en D3 Poule C le 25 mai.
Champdieu Marcilly : envoi de feuille de match papier en D4 Poule D du 25 mai.
M. ABBAS Djelloul : problème de FMI en D2 Poule B le 25 mai.
Sud Forez Luriecquois : déclare forfait en D5 Poule E le 25 mai : transmis aux Règlements.
St Jean Bonnefonds : déclare forfait en D5 Poule E le 25 mai : transmis aux Règlements.
Bonson St Cyprien : déclare forfait en D4 Poule E le 25 mai : transmis aux Règlements.
Doizieux : déclare forfait en D5 Poule D : transmis aux Règlements.
Roanne Parc : déclare forfait en D2 Poule B le 25 mai : transmis aux Règlements.
Périgneux St Maurice : déclare forfait en D5 Poule D le 25 mai : transmis aux Règlements.
Monts du Forez : déclare forfait en D5 Poule C le 25 mai : transmis aux Règlements.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Belette St Léger : concerne la mise en sommeil du club à la fin de cette saison.

Chausseterre Les Salles : concerne la saison 2025-2026.

Commelle Vernay : concerne le forfait de l'équipe 2.

Cours : concerne la rencontre du dimanche 25 mai.

Lignon Couzan : concerne la rencontre du dimanche 25 mai.



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

FINALES DES COUPES

à RIORGES, le DIMANCHE 8 JUIN

- FINALE COUPE « INTERSPORT » D5

14h : LE COTEAU 3 contre LOIRE SORNIN 3

- FINALE COUPE « INTERSPORT » D3-D4

18h : RIORGES 1 contre RHINS TRAMBOUZE 1

RAPPEL : les clubs de RIORGES et LE COTEAU, considérés comme équipes recevantes, sont priés de se munir de leur tablette pour la FMI, chargée et en état de fonctionnement.

RAPPEL AUX CLUBS

Pour toutes les coupes organisées par le District de la Loire et la Délégation du Roannais, en cas de résultat nul (égalité au score) à la fin du temps réglementaire, les deux équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but.

IL N'Y A PLUS DE PROLONGATIONS.



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc.

Match à risques, places en jeu, etc., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

JEUDI 29 MAI

- FINALE COUPE DE LA LOIRE U15, à 14h à ST PAUL EN JAREZ

L'ETRAT LA TOUR contre **RIVE DE GIER**

Délégué : **M. Patrick GADEYNE**

- FINALE COUPE DE LA LOIRE U18, à 18h à ST PAUL EN JAREZ

FCO. FIRMINY contre **ROANNAIS FOOT 42**

Délégué : **M. Patrick GADEYNE**

DIMANCHE 1^{er} JUIN

- U15 D2 Poule A, à 10h

SE. LA RIVIERE contre **VEAUCHE**

Délégué avec GO-PRO, à la charge de la Commission de Prévention : **M. Patrick GADEYNE**



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr
U13: Toufik OUAAMARI: 06 01 13 27 19
U11: Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28
U9 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Firminy : forfait U13 D2 du 24/05 ; déplacement plateau U11 du 24/05 ; feuille plateau U9 du 17/05.
St Joseph St Martin : absence équipe D3 plateau U11 du 24/05 ; terrain plateau U11 D2 du 24/05
Ecotay Moingt : journée du 31/05 en U15 D1 ; absence rencontre U13 D2 du 24/05 ; forfait match U17 D1 du 24/05.
Haut Forez : feuille plateau U9F du 24/05.
St Marcellin en Forez : horaire rencontre U13 D2 du 24/05 ; feuille plateau U11 D3 du 24/05.
Andrézieux Bouthéon : feuille plateau U11 D2 et U9 du 24/05.
Abh : feuille plateau U11 du 17/05.
Chambéon Magneux : feuille plateau U11 D2 du 17/05.
Bords de Loire : feuille plateaux U11 du 17/05 ; absence plateau U13 du 24/05.
Loire Forez : terrain rencontre U13 D2 du 24/05 ; terrain rencontre U15 D4 du 25/05.
Pays de Coise : absence plateau U11 du 24/05.
Goal Foot : accord horaire match U13 D1 du 24/05.
St Chamond : absence plateau U11F du 24/05 ; feuille plateau U9 D1 du 24/05.
Sorbiers La Talaudière : réponse catégories U15 D3 et U15 D4 ; changement de site match U18 D1 du 31/05.
Chambon Feugerolles Dervaux : courrier rencontre U18 D1 ; feuille plateau U11 D1 du 24/05.
La Fouillouse : score rencontre U18 D2 du 24/05.
Bellegarde en Forez : forfait match U18 D4 du 24/05.
Montagnes du Matin : feuille plateau U9 du 24/05.
Se. Olympique : inactivité du stade Rocher le 24/05.
Veauche : annulation plateau U9F du 24/05.
St Christo Marcenod : horaire rencontre U13 D1 du 24/05.
St Chamond Feu Vert : feuille plateau U11 du 24/05.
Oc. Ondaine : feuille plateau U9 D2 / U11 D2 du 24/05.
St Anthème : feuille plateau U9 du 24/05.
St Etienne Sud : forfait U18 du 24/05.
St Galmier Chamboeuf : feuille plateau U11 du 24/05.
Roanne Parc : forfait match U13 du 24/05.
Lignon Couzan : feuille plateau U9 du 24/05.
Se. La Métare : feuille plateau U9 du 24/05.
Périgneux St Maurice : feuille plateau U11 du 24/05.
Suc. Terrenoire : feuille plateau U11 du 24/05.
St Jean Bonnefonds : forfait match U13 D3 du 24/05.
Se. St Charles Vigilante : feuille plateau U11 du 24/05.

INFORMATIONS AUX CLUBS

RAPPEL :

Pour toute modification concernant un match, mettre en copie

- **Le club adverse**
- **Le District et la commission concernée**
- **Les arbitres**

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail du club, et non par les adresses mails particulières, afin d'être traité. Merci de votre compréhension.

RAPPEL IMPORTANT :

Les mails U15 / U14 doivent être envoyés également à la personne en charge de ces catégories : jeunesU15@loire.fff.fr

Ceux-ci ne seront plus traités par le secrétariat de la Commission Jeunes. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

U18

D2

Le match **St Christo Marcenod – Fc. St Etienne** aura lieu le **samedi 31 mai à 15h30** (règlement des deux dernières journées)

U17

D1

Le match **Firminy – Feurs** aura lieu le **samedi 31 mai à 15h30** (règlement des deux dernières journées).

COUPES

U15

Finale à St Paul en Jarez, le **jeudi 29 mai à 14h** : **L'Etrat la Tour – Rive de Gier**

U18

Finale à St Paul en Jarez, le **jeudi 29 mai à 18h** : **Firminy – Roannais Foot 42**

INFORMATIONS U7

Pour toutes les communications, demandes, etc., qui concernent la catégorie U6 – U7, vous êtes priés d'utiliser l'adresse mail suivante : jeunesU7@loire.fff.fr

Bilan administratif des plateaux de la seconde phase :

Etat des feuilles de plateau manquantes dans le logiciel FAL, ce lundi 26 mai, malgré plusieurs rappels au P.V. Merci de faire le nécessaire avant le lundi 2 juin. Cette date passée, les clubs fautifs seront amendés.

J2 du 22 mars

Poule L : St Etienne Sud

J3 du 29 mars

Poule G : Champdieu Marcilly

Poule L : Oc. Ondaine

J4 du 12 avril

Poule F : La Fouillouse

Poule K : Algériens Chambon – Oc. Ondaine

Poule L : St Etienne Sud – Oc. Ondaine

J5 du 17 mai

U6 :

Poule A : Oc.Ondaine - St Jean Bonnefonds

U7 :

Poule A : St Anthème

Poule B : L'Horme

Poule H : Montagnes du Matin - Feurs

Poule I : Feurs

Poule J : Sud Forez Luriecquois

Poule K : Firminy

Poule L : Firminy – Se. La Rivière – Oc. Ondaine – Se. St Victor sur Loire - St Etienne Sud

Poule M : **Se.** Tarentaise Beaubrun

Poule N : St Jean Bonnefonds - Haut Pilat – Suc. Terrenoire – Se. Olympique – Se. La Métare

Poule O : **Se.** Côte Chaude



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du 26 mai 2025

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Jean-Luc AUGEREAU : 06 65 24 14 40 - Jean-Louis MICHEL : 06 79 04 61 39

COURRIERS RECUS

Bois Noirs : forfait en U15 D4.

Crémeaux : signalement de l'absence du club organisateur d'un plateau U9.

Essor : rapport après plateau U7.

Est Roannais : forfait en U13 D3.

Feurs/Bois Noirs : demande de changement d'horaire en U18 D2.

Forez Roannais : forfait en U18 D4.

Goal Foot : forfait en U13 D3.

Le Coteau : forfait en U18 D3.

Lignon Couzan : changement de stade en U15 D2.

Mably : lettre d'excuse pour absence à l'organisation d'un plateau U9.

Nord Roannais : signalement de l'absence du club organisateur d'un plateau U9.

St Denis de Cabanne : demande de changement d'horaire en U15 D4 ; feuilles de plateau U9.

Val d'Aix : réception feuilles plateau U9.

St Just St Rambert : changement de terrain en U18 D2.

COUPES DU ROANNAIS U18 - U15

U18 :

Finale : **dimanche 8 juin à 16h** (terrain synthétique) : **Commelle Vernay – Goal Foot**

U15 :

Finale : **dimanche 8 juin à 10h** (terrain en herbe) : **Riorges – Le Coteau**

Les clubs de COMMELLE VERNAY et RIORGES, considérés comme équipes recevantes, sont priés de se munir de leur tablette pour la FMI, chargée et en état de fonctionnement.

U18

D2 Poule B

La rencontre n°28904950, **Feurs 1 - Bois Noirs 1**, programmée le **samedi 31 mai**, aura lieu à **13h30**. Accord des deux clubs. L'arbitre de la rencontre, **Louis WATTIEZ**, est prié d'en prendre bonne note.

FOOT ANIMATION

RAPPEL AUX CLUBS

Suite à un incident qui nous a été récemment rapporté, il semble important de rappeler quelques règles de base pour le bon fonctionnement des plateaux du Foot d'Animation.

Le club organisateur a la responsabilité de la bonne tenue de ces plateaux et les clubs accueillis, ainsi que leur entourage, notamment les parents, se doivent de respecter les règles d'usage, en particulier de rester derrière la main courante ou, à minima, en dehors des limites du terrain.

D'autre part, les dirigeants ou éducateurs qui sont les seuls à pouvoir se tenir au bord du terrain, ont également quelques règles d'éthique à respecter, notamment de ne pas fumer alors qu'ils sont en train de s'occuper des enfants.

Ce texte n'est qu'un avertissement adressé au club concerné, en espérant que nous n'ayons plus à tenir de tels propos.

U9

Le club de Mably a adressé un mail d'excuses à la Délégation et, à priori, à tous les clubs concernés, suite à son oubli pour l'organisation du plateau U9 du samedi 24 mai dernier. Son responsable a reconnu que ce rassemblement avait échappé à sa mémoire...malgré sa parution sur les deux derniers PV de la Commission des Jeunes.
Félicitations aux responsables des différentes équipes qui avaient fait le déplacement et qui ont réussi à improviser un plateau afin que les enfants puissent tout de même s'adonner à leur sport préféré.

U7

ABSENCE FEUILLES DE PLATEAU (1^{er} rappel)

Samedi 22 mars

Poule C : **Goal Foot**

Samedi 12 avril

Poule A : **Val d'Aix – Nord Roannais**

Poule B : **Roanne Portugais – Mably – Parigny St Cyr**

Poule C : **Cordelle**

Samedi 17 mai

Poule A : **Nord Roannais**

Poule C : **Cordelle – Bussières**

Poule D : **Cours – Loire Sornin - Villers**



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16

criterium@loire.fff.fr

Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75

Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29

Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75

Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29

Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59

INFORMATIONS

Champions (sous réserve d'homologation des dossiers en cours).

- CD1 : VILLARS 5
- CD2A : ABH 5
- CD2B : ALGERIENS CHAMBON 5
- CD3A : PLAINE PONCINS 5
- CD3B : ROCHE POLONIA 5
- CD3C : ALGERIENS CHAMBON 7

Classements :

Pour voir le classement à jour (si celui sur le site n'est pas complet), vous devez aller sur « Footclubs », épreuves, compétitions officielles, classements, renseigner : épreuves/phase puis poule.

Foot à 7 +40 :

- Ci-dessous vous trouverez une modification pour les matchs +40 de la poule A. L'équipe recevant l'exempt devra imprimer la feuille correspondante. Ne pas oublier d'envoyer la FM correspondante à la rencontre :

J18 02/06 ASSM Andrézieux

COUPES DU 14 JUIN

Finale Coupe de l'Amitié : La Fouillouse 5 – Cellieu 5 se jouera au stade Jullien de St Joseph, à 16h30.

Finale Coupe Diversifiée : St Just St Rambert 5 – St Galmier Chamboeuf 5 se jouera au stade Jullien de St Joseph, à 14h.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

FINALES DES COUPES DE L'AMITIE et DALFORT

Les rencontres se joueront le **samedi 31 mai**, sur le stade de **POUILLY SOUS CHARLIEU**

14H : BUSSIERES – ST DENIS DE CABANNE, en Coupe **DALFORT**

16H30 : PARIGNY ST CYR – ROANNE ARCT en Coupe de l'**AMITIE**

BUSSIERES et **PARIGNY ST CYR**, considérées comme équipes recevantes, sont priées de se munir de leur tablette pour la FMI.

Nous rappelons aux équipes finalistes que l'usage de fumigènes ou d'autres engins pyrotechniques sont strictement interdits dans l'enceinte du stade.

FOOT LOISIR + 40 ANS A 7

La 14^{ème} et dernière journée des rencontres « Foot Loisir + 40 ans » était programmée le lundi 5 mai. A ce jour, beaucoup de résultats ne nous sont pas parvenus, sans que nous sachions si les rencontres se sont, ou non, jouées.

Nous vous demandons impérativement de bien vouloir faire parvenir ces informations avant le 10 juin, à la Délégation du Roannais.



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44

Responsables championnats et coupes : Claire BROUSSET

Educatrice sportive football féminin : Justine MERLE 07 82 13 38 00

COURRIERS RECUS

Veauche, St Chamond, Le Coteau, St Denis de Cabanne, Monts et Plaine.

INFORMATION IMPORTANTE

RAPPEL : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe, il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des 2 clubs.

A l'attention des clubs : Tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la Commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le N° de match, N° de terrain et toutes les références du match concerné.**

INFORMATIONS DIVERSES

La finale de la Coupe de la Loire Seniors à 11 se jouera à VEAUCHE, **le samedi 7 juin à 16h** :
As. St Etienne – Sorbiers La Talaudière

Les autres finales des coupes auront lieu à ST ROMAIN LES ATHEUX, **le dimanche 8 juin**

- U15, à 10h : **Andrézieux Bouthéon - Firminy**
- U18, à 12h : **Andrézieux Bouthéon – Monts et Plaine**
- Seniors à 8 Complémentaire, à 14h : **Veauche - Perreux**
- Seniors à 8 Principale, à 16h : **St Anthème – Monts et Plaine**



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D3 & D5 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D4 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des payés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

COURRIERS RECUS

M. ABBAS Djeloul : problème de tablette.
M. MURAILLE Romuald : candidature pour observer les arbitres et accompagner les nouveaux arbitres.
Haut Pilat : candidature de M. DARNEIX Noë pour être arbitre assistant lors de la finale Seniors de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), le 31 mai à 15h, à St Genest Malifaux.

INDISPONIBILITE

M. ERYURUK Faki : du 6 mars au 31 mai.

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins **4 semaines avant la date d'indisponibilité**. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le 15 juillet 2025, au siège du District de la Loire de Football ou au siège de la Délégation du Roannais suivant votre rattachement géographique.
Merci de bien suivre les instructions (en ligne rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE »).

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ». Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante arbitres@loire.fff.fr au plus tard le **15/07/2025** pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2024** pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin 2025 fin de journée). Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via lien à venir prochainement (nouveau)**.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au : 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres y compris les jeunes aura lieu :

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025 (8h30 à 18h00) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON

STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.ffr.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE

Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre) et ceci avant sanctions.

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Messieurs les arbitres, lorsque vous officiez, vous êtes priés de ne pas porter un maillot ou un survêtement du club ligérien que vous représentez et/ou dans lequel vous jouez.

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

IMPAYES

Dans le cas où vous n'auriez pas reçu votre impayé, merci de prendre contact avec Issa (06 52 68 08 97), au plus tard le 30 juin (avant la clôture de la saison).

MM. CHAVANY Emmanuel, ABBACI Mohamed, SERINO Alexandre, SALAMONE Thomas ; Mme. DUPUIS Sabrina : vos dossiers d'impayés ont été traités.



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Jean Luc GAILLARD – Jean Claude LIGOUT – Habib TOUNSI
- Désignateur arbitres Seniors D1 - D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
- Désignateur arbitres Seniors D3 - D5 : Jean Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Désignateur arbitres D4 : Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
- Désignateur arbitres « Critérium » : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Secrétaire arbitres Seniors et Jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 27 61 81 72
- Désignateur des observateurs, validateur des observations Seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

PROMPT RETABLISSEMENT

M. HELARY David : suite à son hospitalisation : la CA vous souhaite un prompt rétablissement.

COURRIER DEMANDE

M. SYLVESTRE Roland : sur son absence au match ENT. CHERIER ESSOR 2 - ST MARTIN LA SAUVETE 3, en D5 Poule A

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE », puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025, et pas avant).

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond. Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA, mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans (au 01/07/2025) :

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans, un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé AVANT la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable). Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue, plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. Seul le cardiologue décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données, en bas de la page 3.

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUVELLEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre Dossier Médical d'Arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le **15 juillet 2025**, au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique. **Merci de bien suivre les instructions.**

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ».

Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** », à l'adresse suivante : arbitres@loire.fff.fr, au plus tard le **15 juillet 2025**, pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2025** pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation, dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin, en fin de journée). Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via lien à venir prochainement (nouveau)**.

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RENVoyer A LA DELEGATION DU ROANNAIS

- COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

DELEGATION ROANNAIS FOOTBAL - UNAF : 58 BOULEVARD BARON DU MARAIS 42300 ROANNE

- Merci de faire passer également **votre DMA papier a la Délégation du Roannais** (comme d'habitude) pour validation auprès du médecin fédéral.

Chèque de 55 € à l'ordre du District de la Loire

+ Fiche de renseignements

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne, en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

=====

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

=====

NOTES AUX ARBITRES

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.

Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- En cas de 2 cartons jaunes dans un match = carton rouge = **RAPPORT DANS LES 48 HEURES MAXI, VIA PORTAIL DES OFFICIELS**

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but. **AUCUNE PROLONGATION**

**Dans toutes les coupes, le règlement des frais incombe en totalité au CLUB QUI RECOIT
TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE**

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- Pensez **IMPERATIVEMENT** à prendre en photo la composition des équipes, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

- Les vestiaires d'arbitres doivent être fermés à clef le temps du match. Messieurs les arbitres, merci de ne pas commencer le match tant que cela n'est pas effectué.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres : Tahar CHALABI - 06 62 58 38 19
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean-Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoît CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres jeunes U18/U17/LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres jeunes U15 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 65 32 72 73
Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE - 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 - Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : NOM, Prénom, N° licence et catégorie arbitre.

COURRIERS RECUS

M. VENET Mathis : attestation pour absence au module 8 du 18 mai.
St Just St Rambert : changement de terrain pour la rencontre U17 D1.
Chateaufort : forfait de l'équipe U15 D4 du 25 mai.
Ecotay Moingt : forfait de l'équipe U17 D1 du 24 mai.
M. RODIER Thibault : arrêt de l'arbitrage pour raison médicale.

INDISPONIBILITES

M. VAMPO-MAGNAND Matthéo : le 24 mai : arrêt de travail fourni.
M. AIDLI Yamine : le 24 mai : certificat médical fourni.

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins **4 semaines avant la date d'indisponibilité**. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUVELLEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le 15 juillet 2025, au siège du District de la Loire de Football ou au siège de la Délégation du Roannais suivant votre rattachement géographique.
Merci de bien suivre les instructions (en ligne rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE »).

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ». Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante arbitres@loire.fff.fr au plus tard le **15/07/2025** pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2024** pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin 2025 fin de journée). Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via lien à venir prochainement (nouveau)**.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au : 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres y compris les jeunes aura lieu :

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025 (8h30 à 18h00) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON

STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le questionnaire en ligne 2025/26 sera à effectuer via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE

Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre) et ceci avant sanctions.

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Messieurs les arbitres, lorsque vous officiez, vous êtes priés de ne pas porter un maillot ou un survêtement du club ligérien que vous représentez et/ou dans lequel vous jouez.

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

IMPAYES

Dans le cas où vous n'auriez pas reçu votre impayé, merci de prendre contact avec Issa (06 52 68 08 97), au plus tard le 30 juin (avant la clôture de la saison).

MM. VIRAVAGONVIN Sacha, LASSABLIERE Maxence, LEVASSEUR Nathan, NDOP BIKOYA Dany, LAREJ Azzedine, CAPA Ilhan, RAZA BENOIT Noë ; Mme. CELLE FOUILLET Morgane : vos dossiers d'impayés ont été traités.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°39 DU SAMEDI 31/05/2025

Réunion du lundi 26 mai 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
- Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT - 06-71-47-93-39
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 17 32 72 73
- Valideur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

COURRIER DEMANDE

M. NIGROU Jawed : sur son absence au match U15 D3 : LE COTEAU 2 - ROANNE PARC 1 : clubs non prévenus ?

RAPPEL :

M. BITAR Hamed : suite à blessure l'empêchant d'honorer sa désignation du 4 mai : certificat médical attendu
M. BEN MOSBAH Adem : suite à blessure l'empêchant d'honorer sa désignation du 17 mai : certificat médical attendu

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

IMPORTANT

En cette fin de saison et en raison de nombreux forfaits, merci de vous servir du lien ci-dessous pour remplir la feuille de match : <https://districtfootgers.fff.fr/wp-content/uploads/sites/69/2017/09/Equipe-absente.pdf>

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE », puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025, et pas avant).

Pensez à bien compléter et signer le consentement au traitement des données, en bas de la page 3.

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUVELLEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre Dossier Médical d'Arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le 15 juillet 2025, au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique. **Merçi de bien suivre les instructions.**

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ».

Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante, arbitres@loire.fff.fr, au plus tard le **15 juillet 2025** pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2024** pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation, dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin, en fin de journée). Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via lien à venir prochainement (nouveau)**.

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RENVoyer A LA DELEGATION DU ROANNAIS

- COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

DELEGATION ROANNAIS FOOTBAL - UNAF : 58 BOULEVARD BARON DU MARAIS 42300 ROANNE

- Merci de faire passer également **vos DMA papier à la Délégation du Roannais** (comme d'habitude) pour validation auprès du médecin fédéral.

Chèque de 55 € à l'ordre du District de la Loire

+ Fiche de renseignements

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres y compris les jeunes aura lieu :

SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne, en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

=====

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.ffr.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

=====

NOTES AUX ARBITRES

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.

Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- En cas de 2 cartons jaunes dans un match = carton rouge = **RAPPORT DANS LES 48 HEURES MAXI, VIA PORTAIL DES OFFICIELS**

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but. **AUCUNE PROLONGATION**

Dans toutes les coupes, le règlement des frais incombe en totalité au CLUB QUI RECOIT
TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE

LES « VERTS » : RETOUR EN LIGUE 2

Le 18 mai dernier, les amateurs de foot de la Loire se sont réveillés avec la « gueule de bois ». Même ceux qui suivent les résultats de loin ont éprouvé ce même sentiment de regret : les « Verts » étaient rétrogradés en Division 2.

Bien sûr, sur l'ensemble de la saison, les résultats parlaient d'eux-mêmes et ne laissaient que peu de doutes sur l'issue de la saison, mais les fans y ont cru jusqu'au bout. La légende des Verts reste tenace mais, finalement, pas de miracle : le séjour en Ligue 1 n'aura duré qu'une seule année.

Nous vous proposons un retour dans le passé sur les souvenirs douloureux des précédentes relégations. Ces équipes qui ont fini leur saison la tête basse, mais qu'on ne peut pas exclure de la grande histoire des « Verts ». Elles ont souvent constitué la fin d'une époque, mais aussi le début d'une renaissance, plus ou moins longue, qui a toujours permis à l'ASSE de rebondir ... plus ou moins haut !

Depuis son accession en Division 1 en 1938, l'ASSE a connu six relégations en Division 2. Son séjour le plus long en D2 a été de trois saisons, avant de remonter. Replongeons-nous avec les équipes types de ces saisons ratées, dans ces moments de tristesse ou de colère qui ont plongé les supporters dans la torpeur, mais sans jamais les anéantir.

1962 : A LA SURPRISE GÉNÉRALE

En Division 1 depuis 1938, avec un titre en 1957, l'ASSE est un pilier de l'élite. Elle a terminé 5^{ème} du dernier championnat et la saison 61-62 s'annonce plutôt bien.

C'est la première saison officielle de Roger ROCHER qui, en tant que président, a nommé un nouvel entraîneur de renom (Henri GUERIN).

Mais les « Verts » n'arriveront jamais à s'extirper de la zone de relégation (4 descentes pour un championnat à 20 clubs).

Au mois de mars, Henri GUERIN est écarté au profit de François WICART, mais l'équipe, incapable de gagner l'un de ses quatre derniers matchs, termine 17^{ème}, à 3 points du premier non relégable qui n'est autre que l'Olympique Lyonnais, alors que Reims est sacré champion.



Les « Verts » vont se consoler en remportant, cette même saison, leur première Coupe de France : victoire 1-0 contre Nancy (but de BAULU) ! Paradoxe d'une équipe reléguée, triomphant à Colombes, se préparant à jouer la Coupe d'Europe, alors qu'elle va évoluer en Division 2...

Les « Verts » ne resteront qu'un an en D2, champion avec 4 points d'avance sur Nantes, tout en ayant éliminé Setubal (Portugal) en Coupe d'Europe, avant d'être sorti par Nuremberg (Allemagne). Sur leur lancée, l'ASSE sera même sacrée championne de France 1964.

Equipe type 1961-62 :

	ABBES	
CASADO	R. TYLINSKI	POLNY
FERRIER	DOMINGO	
BAULU	HERBIN	LIRON GUILLAS RIJVERS

(+ FAIVRE – PEYROCHE – OLEKSIK – SBAÏZ - BORDAS -VEGGIA)

1984 : L'ÉPILOGUE DE L'AFFAIRE DE LA « CAISSE NOIRE »

Après 1963, pendant vingt ans, l'ASSE va dominer le foot français, remportant neuf titres et cinq Coupes de France, sans oublier la finale de la Coupe d'Europe 76, à Glasgow.

Cette période dorée prend fin en 1982 quand éclate l'affaire dite de la « caisse noire » qui va embarquer le club dans un tourbillon médiatique et juridique.

La catastrophe a lieu en 83-84. Comme en 1962, c'est la première saison d'un nouveau président, André LAURENT. L'équipe qui a perdu toutes ses dernières « stars » est confiée à un entraîneur d'expérience, Jean DJORKAEFF, qui fera rapidement confiance aux jeunes du cru. Il est tout de même débarqué en mars, remplacé par le fidèle Robert PHILIPPE. L'ASSE arrache la place de barragiste mais perd, contre toute attente, face au Racing Paris (0-0 à Paris puis 0-2 à Geoffroy-Guichard).



L'équipe mettra deux ans pour remonter sous la direction d'Henryk KASPERCZAK. Battue par Rennes en barrage (85), elle termine première du groupe A (devant Alès) en 86, lors d'un championnat marqué, entre autres, par les derbys contre Lyon et Le Puy.

Equipe type 1983-84

	CASTANEDA			
OLEKSIK	MAHUT	MOIZAN	ZANON	
DANIEL	KUPCEWICZ	D. SANCHEZ		
CARROT	DIARTE	BELLUS		

(+ E. CLAVELLOUX – RIBAR – WOLFF - PEYCELON - FERRI - CHILLET)

1996 : UN DÉNOUEMENT INÉLUCTABLE

Dix ans après sa remontée, les « Verts » vont de nouveau sombrer. Terminant 19^{ème}, ils sont relégués en compagnie de Gueugnon et Martigues, l'année du vingtième anniversaire de la finale de Glasgow.

Une saison cauchemardesque sous les ordres d'Elie BAUP qui sautera avant la fin de saison, remplacé par Maxime BOSSIS, puis Dominique BATHENAY. Pendant ces dix ans, le club a fait preuve d'une grande instabilité au niveau des dirigeants. La famille GUICHARD a voulu reprendre les rênes du club. Les présidents se sont succédés, après l'arrêt d'André LAURENT.

Les résultats ne sont pas au rendez-vous et le déficit financier grandit. Déjà en 1995, les « Verts » n'ont été repêchés que grâce à l'interdiction de montée de Marseille. En juin 96, la Division 2 accueille donc un club moribond, au bord du dépôt de bilan avec, à sa tête, un nouveau président, Philippe KOEHL.

Cette fois, trois saisons seront nécessaires pour retrouver l'élite (sous la direction d'Alain BOMPARD), mais jamais les « Verts » n'ont été aussi près de disparaître, ayant terminé deux fois 17^{ème} de D2 avant le titre de 1999, sous les ordres de Robert NOUZARET.



Equipe type de 1995-96

	COUPET			
MANUCCI	MOREAU	SECHET	SOUCASSE	
OHREL	MORAVCIK	S. SANTINI		
AULANIER	THIMOTHÉE	SANDJAK		

(+ BASTOU - HARCHÈCHE - CUCA - BILLONG - S. PEREZ - DESPEYROUX)

2001 : ÉPILOGUE DES « FAUX PASSEPORTS »

En 2000, l'ASSE est sur un nouvel élan. Elle a terminé 6^{ème} en 1999 et s'est renforcée dans le but de titiller les places européennes. Sous la direction du trio BOMPARD (président), SOLER (directeur sportif) et NOUZARET (entraîneur), le club aspire à de nouvelles ambitions.

Mais rapidement, l'affaire des « faux passeports » va secouer le foot français. L'ASSE est concernée au plus haut point, avec trois joueurs suspectés (ALEX, ALOISIO et le gardien LEVYTSKI). Un feuilleton de sanctions, d'appels, d'annulations, qui va peser très lourd dans les prestations sportives et l'ambiance générale. Même si la sanction de 7 points de pénalité est annulée, les « Verts » terminent avant-derniers et sont relégués.

Une saison au cours de laquelle, cinq entraîneurs se sont succédé : NOUZARET et SOLER, avant le passage éclair de TOSHACK, et le duo Rudi GARCIA – Jean-Guy WALLEMME.



L'ASSE va rester trois saisons au purgatoire, avant de remonter en 2004, sous les ordres de Frédéric ANTONETTI et la prise de pouvoir du duo Bernard CAÏAZZO - Roland ROMEYER qui ont sauvé financièrement le club.

Equipe type de 2000-2001

	JANOT		
CARTERON	WALLEMME	POTILLON	KWARME
	SABLÉ	SARR	HUARD
ALEX	C. SANCHEZ	PEDRON	

(+ FELLAHI - DIAWARA - OLESEN - METTOMO - ALOISIO - BOUDARENE)

2022 : LA TRISTE FIN DU DUO DES PRÉSIDENTS

L'ASSE va rester 22 ans en Division 1 avec sa direction à deux têtes. Un long bail, surtout marqué par les années Christophe GALTIER, entraîneur de 2009 à 2017, et la Coupe de La Ligue 2013 à la clé. Par la suite, l'ASSE va connaître des résultats en dents de scie, alors que les dirigeants seront de plus en plus discutés. La saison 2021-22 est fatale. Pascal DUPRAZ qui a remplacé Claude PUEL ne parvient pas à sauver une saison qui se termine dans le chaos d'un match retour de barrage, perdu aux tirs au but, contre Auxerre.

Les Verts stagnent deux ans en Division 2. Laurent BATTLES ayant échoué dans sa mission, c'est Olivier DALL'OGGIO qui, contre toute attente, parviendra à retrouver l'élite, suite à une campagne de barrages réussie (contre Rodez, puis Metz).



Equipe type 2021-2022

	BERNARDONI		
TRAUCO	MOUKOUDI	NADÉ	KOŁODZIEJCZAK
M. CAMARA	GOURNA-DOUATH	YOUSSEF	
KHAZRI	BOUANGA	NORDIN	

(+ BOUDEBOUZ - AOUCHECHE - MAÇON - HAMOUMA - MOUEFFEK - NEYOU)

2025 : L'ÉCHEC (PROVISOIRE?) DE LA DATA FOOT

Pour 2024-25, l'ASSE est repartie en Division 1 avec de nouveaux patrons : des actionnaires canadiens sur qui les supporters ont reporté leurs espoirs. Leur première saison ne marquera pas les esprits puisque le club retourne directement en D2. Une première dans sa longue histoire, peut-être le prix à payer pour retrouver un rang ... digne de ses supporters, comme le chante régulièrement les tribunes de Geoffroy-Guichard...

Je vous fais grâce de l'équipe type 2024-2025



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2024 / 2025

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tournai : www.france-kermesse.com
Vente en ligne
**FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com



LOIRE HAUTE-LOIRE



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques
technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile
Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com
1329 Rue Louise Michel - B.I.R. 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intr. FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z



E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ



MAJUSCULE
AU BUREAU *la maison*
alpha bureau
www.pgdis.com
14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - polyo@pgdis.com



Feminiens Seniors À 8 / Phase 1	D1	131
--	-----------	------------

Vendredi 30/05/2025 20H30

29151562 56167.2	St Just St Rambert 1- Avenir Cote 1	Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
Arbitre centre	MEZOUARI Fares	2543304126 20 km

U18 D1 / Unique	Unique	26
------------------------	---------------	-----------

Samedi 31/05/2025 15H30

28936116 54404.2	Sorbiers Talaudiere 21- Roche St Genest 22	Stade De La Vaure à LA TALAUDIERE
Arbitre centre	KHELLI Mohamed	2545616902 6 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
28936217 54426.2	Loire Sornin 21- Villars 21	Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
Arbitre centre	BENLHASSEN Mehdi	2545517464 13 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
28936303 54446.2	Loire Forez 21- L.Etrat La Tour 22	Stade Barthélemy Guillet à ST LAURENT LA CONCHE
Arbitre centre	MARRET Gaetan	2545574317 53 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
28936304 54447.2	Commelle Vernay 21- Savigneux Montbrison 22	Complexe Sportif 1 à COMMELLE VERNAY
Arbitre centre	VAZ TORRES Simon	2598613585 5 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
28936390 54467.2	St Chamond 21- Veauche 22	Stade Claude Sauzeat à ST CHAMOND
Arbitre centre	MAKBOUL Ilyes	2546037606 62 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

Samedi 31/05/2025 16H

28936391 54468.2	Dervaux Chambon 21- O.C. Ondaine 21	Stade De Gaffard à LE CHAMBON FEUGEROLLES
Arbitre centre	MVODO TSYA Nicolas	2546211957 3 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

U18 D2 / Unique	Poule A	27
------------------------	----------------	-----------

Samedi 31/05/2025 15H30

29030863 54933.2	Se.Olympique 22- Pays De Coise 21	Stade Roger Rocher N° 1 à ST ETIENNE
Arbitre centre	GAOUA Ahmed	2547468708 11 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
29031309 55038.2	St Charles Vigilante 21- Bords De Loire 21	Parc Des Sports Étivallière E2 à ST ETIENNE
Arbitre centre	GRANGE Allan	2546930806 24 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
29032741 55080.2	Cellieu 21- La Fouillouse 21	Stade Des Roches à CELLIEU
Arbitre centre	GHITH Gibril	2548302003 14 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
29032859 55132.2	Rive De Gier 21- Abh 21	Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER
Arbitre centre	LAVAL Corentin	2546949405 65 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
29033116 55194.2	St Christo Marcenod 21- F.C. St Etienne 21	Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ
Arbitre centre	MADJIDI Ilyas	2547735353 27 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

U18 D2 / Unique			Poule A		27
Samedi	31/05/2025	15H30			
29033117	55195.2	Anzieux 21- St Galmier Chamboeuf 21	2546056946	62 km	Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES SUR LYON
Arbitre centre		COLLANGES Thibault			
Arbitre assistant 1					
Arbitre assistant 2					
U17 D1 / Unique			Unique		33
Samedi	31/05/2025	15H30			
28696562	51169.2	Veauche 1- St Galmier Chamboeuf 1	2547855836	17 km	Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
Arbitre centre		AIDLI Yamine			
Arbitre assistant 1					
Arbitre assistant 2					
28696567	51174.2	Se. Cote Chaude 1- Haut Pilat Interfoot 1	2547275012	8 km	Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE
Arbitre centre		BRAHAMI Zakaria			
Arbitre assistant 1					
Arbitre assistant 2					
29026507	54841.2	Fco. Firminy 1- Feurs 1	2547213606	20 km	Stade Du Soleil à FIRMINY
Arbitre centre		IKENE Yani			
Arbitre assistant 1					
Arbitre assistant 2					
29026508	54842.2	Sorbiers Talaudiere 1- F.C. St Etienne 1	2546013396	10 km	Stade Marcel Thinet à LA TALAUDIERE
Arbitre centre		TOUMI Djaid Mohamed			
Arbitre assistant 1					
Arbitre assistant 2					
Samedi	31/05/2025	16H30			
28696564	51171.2	Rive De Gier 1- St Chamond 1	2547302770	25 km	Stade Vacherias à RIVE DE GIER
Arbitre centre		SBAA Adel			
Arbitre assistant 1					
Arbitre assistant 2					
U17 D2 / Unique			Unique		34
Samedi	31/05/2025	14H			
29025113	54791.2	Dervaux Chambon 1- St Paul En Jarez 2			Stade De Gaffard à LE CHAMBON FEUGEROLLES
Arbitre assistant 1					
Arbitre assistant 2					
Samedi	31/05/2025	15H30			
28696167	51078.2	Sorbiers Talaudiere 2- St Joseph St Martin 1	2547400052	10 km	Stade Guy Grégoire à SORBIERS
Arbitre centre		JAMGHILI Narjiss			
Arbitre assistant 1					
Arbitre assistant 2					
28696168	51079.2	Riorges 1- Bonson St Cyprien 1	2548536095	4 km	Parc Des Sports De Galliéni 2 à RIORGES
Arbitre centre		BEN SADDIK Syfdine			
Arbitre assistant 1					
Arbitre assistant 2					
28696169	51080.2	O.C. Ondaine 1- Haut Pilat Interfoot 1			Stade Paul Buffard à UNIEUX
Arbitre assistant 1					
Arbitre assistant 2					
28696172	51083.2	Olympique Du Montcel 1- Algeriens Chambon 1	9605019815	6 km	Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
Arbitre centre		EDZOA Michel			
Arbitre assistant 1					
Arbitre assistant 2					
29024961	54767.2	St Just St Rambert 2- St Ferreol 1	9604081739	21 km	Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
Arbitre centre		HASNAOUI Kaoutar			
Arbitre assistant 1					
Arbitre assistant 2					

U15 D1 / Unique	Unique	35
-----------------	--------	----

Dimanche 01/06/2025 10H

29075057 55560.2	Andrezieux-Bouthéon 2 - Abh 1			Complexe Sportif Gouyonnière 2 à ANDREZIEUX BOUTHEON
Arbitre centre	BERKACHE Adam	9604728056	38 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
29079308 55644.2	St Just St Rambert 1- St Paul En Jarez 1			Complexe Sportif Des Unchats 2 à ST JUST ST RAMBERT
Arbitre centre	MIHOUBI Aymen	2547596437	40 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
29079310 55646.2	Rive De Gier 2- Ecotay Moingt 1			Stade Joseph Faure (Cs Bernard Mayol 3) à RIVE DE GIER
Indispo Arbitre centre	AUCLAIR Nathan	9602692875	2 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
29083874 55725.2	Roannais Foot 42 2- Riorges 1			Stade Henry Mallevall Sye à ROANNE
Arbitre centre	VIAILLY Gabin	2546853702	13 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
29089202 55746.2	St Christo Marcenod 1- St Galmier Chamboeuf 1			Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ
Arbitre centre	CHAZE Enzo	2547201927	10 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
29089203 55747.2	Avenir Cote 1- Villars 1			Stade De La Rivière à RENAISSON
Arbitre centre	COLLANGES Antoine	2547428946	26 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

U15 D2 / Unique	Poule A	36
-----------------	---------	----

Dimanche 01/06/2025 10H

28697526 51261.2	Se. Cote Chaude 1- F.C. St Etienne 1			Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE
Arbitre centre	BERRAMDANE Bellahsene	9604210475	3 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
28697527 51262.2	O.C. Ondaine 1- Sud Forez Luriecq 1			Stade Paul Buffard à UNIEUX
Arbitre centre	DARNEIX Noe	9603915923	22 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
28697528 51263.2	Haut Pilat Interfoot 1- Cellieu 1			Stade Henri Chazal 2 à ST GENEST MALIFAU
Arbitre centre	DEMIR Arda	9602595087	17 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
29150008 55911.2	St Joseph St Martin 1- St Paul En Jarez 2			Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
Arbitre centre	ADDAOUI Nabil	9604823396	23 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Dimanche 01/06/2025 10H30

28697530 51265.2	Se. La Riviere 1- Veauché 2			Stade Les Frères Grail à ST ETIENNE
Arbitre centre	ROLLET Nathan	2547290724	19 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

U14 D1 / 2	Poule A	203
------------	---------	-----

Dimanche 01/06/2025 10H

53302408 62624.2	St Just St Rambert 21- St Etienne O. 21			Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
Arbitre centre	RAZIN BENOIT Noe	2548247973	38 km	

U14 D1 / 2	Poule A	203
-------------------	----------------	------------

Dimanche 01/06/2025 10H

53302409 62625.2 Fco. Firminy 21- Se. Cote Chaude 21 Stade De Firmament à FIRMINY
Arbitre centre FNAZI SALERNO Elouan 2547759500

U14 D1 / 2	Poule B	202
-------------------	----------------	------------

Dimanche 01/06/2025 08H45

53302253 62584.2 Se. La Riviere 21- Sorbiers Talaudiere 21 Stade Les Frères Grail à ST
Arbitre centre RIVES Tom 2547396075 25 km ETIENNE

Dimanche 01/06/2025 10H

53302329 62594.2 Haut Pilat Interfoot 21- St Chamond 21 Stade Le Furet 1 à JONZIEUX
Arbitre centre BERRAMDANE Ibrahim 9603519728 27 km

Coupe Valeyre-Leger / Coupe	Poule A	11
------------------------------------	----------------	-----------

Jeudi 29/05/2025 14H30

53345670 62655.1 (SE D2) Villars 2- St Just St Rambert 2 (SE Stade Roger Villeneuve à VILLARS
D3)
Arbitre centre CHAVANY Emmanuel 2519431002 90 km
Arbitre assistant 1 TAGAND Fabrice 2558630038 91 km
Arbitre assistant 2

Coupe Loire U18 / Coupe	Unique	130
--------------------------------	---------------	------------

Jeudi 29/05/2025 18H

53347236 62657.1 (U18 R2) Fco. Firminy 21- Roannais Foot 42 21 (U18 Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN
R1) JAREZ
Arbitre centre BOUAZIZ Nohe 2547465394 8 km
Arbitre assistant 1 GHITH Gibril 2548302003 12 km
Arbitre assistant 2 BURNER Ewan 2546829272 93 km
Arbitre remplaçant JERONIMO PEREIRA Edwin 2547746002 6 km
Délégué principal GADEYNE Patrick 2518677705 25 km
Observateur principal JRAD Meyer 2545886583 41 km

Coupe Loire U15 / Coupe	Poule A	129
--------------------------------	----------------	------------

Jeudi 29/05/2025 14H

53347226 62656.1 (U15 R1B) L.Etrat La Tour 1- Rive De Gier 1 (U15 R2) Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN
JAREZ
Arbitre centre ELISO Mathis 2547158148 81 km
Arbitre assistant 1 MASSACRIER Clement 2547741905 69 km
Arbitre assistant 2 ADDAOUI Mohamed 9603753067 11 km
Arbitre remplaçant MCHACHTI Emrann 9604220368 22 km
Délégué principal GADEYNE Patrick 2518677705 25 km
Observateur principal MCHACHTI Zackaria 2544349967 37 km



BULLETIN D'INFORMATION

DÉLÉGATION DU ROANNAIS SAISON 2024 / 2025

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com
Vente en ligne
**FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com



PicArdi
Broderie Textile
Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com
1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com



U18 D2 R / Unique			Poule B		12
Samedi	31/05/2025	13H30			
28904950	81438.2	Feurs 21- Bois Noirs 21			Stade Maurice Rousson 4 à FEURS
Arbitre centre	WATTIEZ Louis	9602952374	28 km		
Samedi	31/05/2025	15H30			
28904951	81439.2	Nord Roannais 21- Lignon Couzan 21			Complexe Sportif Louis Fournier à SAIL LES BAINS
Arbitre centre	CARMINOT Sullivan	2546338247	33 km		
28904953	81441.2	Montagnes Du Matin 21- Riorges 21			Stade Louis Martin1 à PANISSIERES
Arbitre centre	POYET Hugo	2547059779	43 km		
28906436	81524.2	Roannais Foot 42 23- St Just St Rambert 21			Stade Henry Malleva1 Annexe Her à ROANNE
28906437	81525.2	Goal Foot 21- Ecotay Moingt 21			Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE
Arbitre centre	KHEBAL Ryad	2546078773	50 km		
Samedi	31/05/2025	16H			
28905105	81504.2	Le Coteau 21- Rhins Trambouze 21			Stade Des Etines à LE COTEAU
Arbitre centre	BURNER Ewan	2546829272	16 km		
U15 D2 R / Unique			Poule B		16
Dimanche	01/06/2025	10H			
28907649	81927.2	Bois Noirs 1- Feurs 1			Stade De La Gare à ST JULIEN LA VETRE
Arbitre centre	CHAUVE Tristan	2548441909	28 km		
28907690	81947.2	Roannais Foot 42 3- Loire Sornin 1			Stade Henry Malleva1 Annexe Her à ROANNE
Arbitre centre	LEVASSEUR Nathan	2547561392			
28907753	81969.2	Pays De Coise 1- Ent. Anzieux - Fcmg 1			Stade Municipal à COISE
Arbitre centre	GOUTAGNY Mael	2546529500	31 km		
28907794	81989.2	Lignon Couzan 1- Goal Foot 1			Stade Louis Gauchon à BOEN
Arbitre centre	MICHAELIAN Oscar	2546830144	43 km		
28907922	82052.2	Loire Forez 1- L.Etrat La Tour 2			Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS
Arbitre centre	DURAND Arthur	2547145421	24 km		
28907923	82053.2	Commelle Vernay 1- Le Coteau 1			Stade Les Vavres à PERREUX
Arbitre centre	CARMINOT Sullivan	2546338247	9 km		
Coupe Amitié R / Unique			Poule Unique		23
Samedi	31/05/2025	16H30			
53350323	84727.1	(CRIT) Parigny St Cyr 5- Roanne Arct 5 (CRIT)			Stade Des Ilots N°1 à POUILLY SOUS CHARLIEU
Arbitre centre	DEMIREL Muhamet	2528720447	15 km		
Arbitre assistant 1	SAVSET Sefer	2543564193	13 km		
Arbitre assistant 2	TERRENOIRE Fabien	2538658494	23 km		
Coupe Dalfort / Unique			Poule Unique		54
Samedi	31/05/2025	14H			
53350324	84728.1	(CRIT) Bussieres 5- St Denis De Cabanne 5 (CRIT)			Stade Des Ilots N°1 à POUILLY SOUS CHARLIEU
Arbitre centre	CETIN Aytekin	2519413197	17 km		
Arbitre assistant 1	BOUNAB Halim	2546389818	17 km		
Arbitre assistant 2	DURAND Frederic	2558613586	59 km		